

Avis n°15-186196 publié le 22/12/2015

## Référence de TED :

[2015/S 250-457938](#) - annonce diffusée le 26 décembre 2015

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/15-186196/officiel>

Département(s) de publication : **75**

Annonce No **15-186196**

---

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [VI.](#)

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE.

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

HADOPI, 4 rue du Texel, à l'attention de la cellule marchés publics, F-75014 Paris. Tél. (+33) 1 42 18 39 62. E-mail : [marches-publics@hadopi.fr](mailto:marches-publics@hadopi.fr) .

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://hadopi.fr> .

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :  
auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Organisme de droit public.

I.3) Activité principale :

Autre : Haute autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits sur internet.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

## Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

marché de gestion en nombre de courriers - lettres remises contre signature.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : no04 Transports de courrier par transport terrestre et par air.

Code NUTS .

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

marché de gestion en nombre de courriers - lettres remises contre signature. Le présent marché a pour objet de confier au titulaire la gestion en nombre de courriers principalement des lettres remises contre signature dans le cadre de la procédure de réponse graduée.

Par " Lettre remise contre signature" on entend, hors courrier recommandé avec accusé de réception, toute prestation d'envoi et de distribution postale avec une remise du pli à l'adresse indiquée contre la signature du destinataire.

Ce service doit couvrir l'ensemble du territoire français, incluant les territoires d'outre-mer à l'exception de la Polynésie française.

L'Exécution de ces prestations implique notamment :

- L'Édition et la mise sous plis des courriers papier dans le cadre de la réponse graduée ;
- Leur affranchissement et leur envoi ;
- La distribution, le suivi des lettres remises contre signature, le reporting de ce suivi à l'hadopi.
- La transmission à l'hadopi de l'ensemble des événements postaux liés à l'acheminement du pli, et tout particulièrement la date de présentation du pli à son destinataire ainsi que son éventuelle date de distribution.

De manière accessoire, le Titulaire du marché pourra effectuer des envois de courrier simple.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

64000000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Oui.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

de 1 à 1500 plis en nombre à traiter dans un délai de 2 ou 3 jours.

Sans montant minimum annuel

Montant maximum annuel pourra être indiqué dans la notification au titulaire.

II.2.2) Informations sur les options :

Options : non.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Budget de l'hadopi. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'ordonnateur ou de l'exécution des prestations si elle est postérieure à cette date.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le candidat pourra se présenter en entreprise unique ou en groupement d'entreprises.

Aucune modification du groupement ne sera admise entre la remise des offres et la notification du présent marché.

En cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de le contraindre à revêtir la forme juridique de groupement solidaire dans la mesure où cette transformation est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : oui.

Le candidat doit disposer de l'ensemble des autorisations et attestations exigées par la réglementation en vigueur notamment les autorisations CNIL et ARCEP.

### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés l'article 8 de l'ordonnance 2005-649 du 6 juin 2005 concernant les interdictions de soumissionner.

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

Le candidat peut utiliser le formulaire Dc1 formulaire incluant la déclaration sur l'honneur sus mentionnée, disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Déclaration concernant le CA global et le CA concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

- si le candidat s'appuie sur les capacités économiques et financières d'autres opérateurs, la candidat produit les mêmes documents.

Le candidat peut utiliser le formulaire Dc2 disponible sur le site

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

### III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -  
présentation des domaines de compétences et de l'activité du candidat

-Présentation d'une liste des principales fournitures / services effectués (références) au cours des trois dernières années, indiquant : montant, date et destinataire public ou privé, le cas échéant, l'existence de traitement des données à caractère personnel et précisant le rôle joué dans les projets cités .

-Disposer de l'ensemble des autorisations et attestations exigées par la réglementation en vigueur notamment les autorisations CNIL et Arcep.

- description de l'équipement technique, et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens mis en oeuvre pour ce type de prestations.

### III.2.4) Marchés réservés :

#### III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

##### III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

##### III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui

## Section IV : Procédure

### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

#### IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

#### IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

#### IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

#### IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. critère technique (sur la base du mémoire technique visé dans le règlement de consultation).. Pondération : 40.
2. critère prix (selon la formule prévue au règlement de consultation).. Pondération : 60.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

15-13-DPD-FA.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 5 février 2016 - 12:00.

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

5 février 2016 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

## Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les candidats doivent demander un dossier de consultation des entreprises (Dce) par mail à l'adresse [marches-publics@hadopi.fr](mailto:marches-publics@hadopi.fr)

Les principales modalités de réponse à la consultation (détaillées dans le règlement de la consultation) sont les suivantes:

1. Pièces relatives à la candidature:

La lettre de candidature des candidats et (en cas de groupement) l'habilitation du mandataire par ses cotraitants :

- le candidat unique devra produire une lettre de candidature (ex : formulaire Dc1) présentant son entreprise ;

- le groupement devra produire une lettre de candidature (ex : formulaire Dc1 téléchargeable sur le site du MINEFE ;

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) présentant chaque entreprise constituant le groupement et habilitant l'entreprise mandataire à présenter le dossier ; ce document devra être produit en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement.

Autres pièces remises pour chaque candidat unique ou par chaque membre du groupement candidat (en cas de groupement) :

A. Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance no 2005-649 du 6 juin 2005 et à l'article 17 du décret no 2005-1742 du 30 décembre 2005 concernant les interdictions de soumissionner (possibilité d'utiliser un Dc1 est téléchargeable sur le site du MINEFE :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

B. La déclaration du candidat qui peut se présenter sous la forme d'un DC 2 formulaire disponible sur le site :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

C. Document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

D. En cas de candidature présentée par une entreprise en situation de redressement judiciaire : la copie du jugement prononcé

E. Les candidats peuvent fournir dans leur dossier, s'ils le souhaitent la copie de l'état annuel (formulaire not2) ou la copie des certificats fiscaux et sociaux délivrés en 2012 : formulaires téléchargeables sur le site du ministère des finances :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-notification>

Ces pièces devront être produites par tout candidat et par chacun des cotraitants en cas de un groupement.

2. Capacités techniques et professionnelle, références pertinentes :

- présentation d'une liste des principaux services effectués (références) au cours des trois dernières années, en relation avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

Si le candidat est dans l'impossibilité de fournir un ou plusieurs documents ou renseignements demandés dans le présent article, du fait par exemple d'une création récente, il joint à son dossier un courrier explicatif, daté et signé, et accompagné des justificatifs appropriés.

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours: la présente procédure et le marché y afférent peuvent faire l'objet des recours administratifs et contentieux (en référé et au fond) prévu par le code de justice administrative devant le Tribunal administratif de Paris (7 rue de Jouy, 75004 Paris, +33 144594400, site internet: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>).

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

21 décembre 2015.